

Cénac

Infos

> Décembre 2016

La plaine des sports s'offre un coup de jeune

Éditorial

De Cénac à Cénac

Notre commune, située aux portes de Bordeaux, peut s'enorgueillir d'un patrimoine à la fois historique, économique et paysager, complété par un vignoble cénacais comprenant plusieurs châteaux, unanimement reconnus pour la qualité de leur production et qui contribuent à définir notre village.

Aujourd'hui, grâce au travail précieux et précis des deux archivistes de notre commune, M. et Mme CONSTANTIN, l'histoire de Cénac est enfin révélée à tous, dans un bel ouvrage qui fourmille d'informations historiques et aussi d'anecdotes cocasses, étonnantes. Une lettre adressée par un Bordelais, en 1880, à Mr Pépin, maire de Cénac, apporte un regard amusant sur la fête foraine du village...

En 2016, parmi les principaux centres d'intérêt de notre commune, l'Eglise Saint André figure toujours en bonne place. Les « cultureux », quant à eux, peuvent apprécier tout à loisir la programmation artistique proposée dans notre salle culturelle. Restaient donc les sportifs dont les efforts de patience vont enfin être récompensés.

Cette année qui s'achève aura vu démarrer de beaux investissements sur notre Plaine des Sports qui raviront les amoureux du rugby, mais aussi les jeunes amateurs de skate, ainsi que les plus petits et leurs parents, et grands-parents. Rénovation complète des 2 terrains de rugby menée par la CDC des Portes-Entre-Deux-Mers, installation d'une piste de skate et de jeux pour enfants réalisés par la commune avec, en complément, un aménagement sur ce site des cheminements et des espaces de détente avec bancs et tables.

Le développement de notre commune au service de ses habitants trouvera sa place, dans les années futures, dans l'histoire de Cénac, dans le droit fil de tout ce qui a été pensé et construit au fil des siècles à Cénac, en Entre-Deux-Mers que je vous invite à découvrir.

En mon nom, au nom des élus municipaux et des agents communaux, je vous souhaite à chacune et chacun de très belles fêtes de fin d'année.

Catherine Veyssy,
Maire de Cénac




À lire dans ce numéro



Collectivité publique
et pesticides



Inscription
listes électorales



Bancs
publics

DÉDOMMAGEMENT

Coupe électrique de septembre dernier

Notre commune a subi une coupure électrique sur le secteur du bourg du 19 au 20 septembre de 17h10 à 19h30. Les conditions générales de vente d'EDF prévoient un dédommagement par tranche de 6h00 de coupure pour les personnes ayant subi ce préjudice. EDF reverse au client une pénalité égale à 20 % de la part fixe annuelle du tarif d'utilisation du RPD.

Pour ce faire, il faut se rapprocher d'EDF afin de faire valoir ces droits.

VIVRE ENSEMBLE

Dépôt sauvage

Il n'est pas rare de constater sur notre commune, des dépôts sauvages de déchets verts ou ordures en tout genre, dans les fossés, sur



les trottoirs, dans les entrées de chemins de randonnées ou dans le bois communal de Desfonseau. Il est important de rappeler que, selon l'article R 633-6 du code pénal, cette pratique fait l'objet d'une amende financière. Nous avons la chance d'avoir à proximité la déchetterie de St Caprais de Bordeaux qui est ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h, le lundi de 13h15 à 17h.

Les déchets verts peuvent également être recyclés en compost ou en broyat pour nourrir ou protéger vos plantations, n'hésitez pas à consulter ces différentes pratiques sur le site du SEMOCTOM.

COMMÉMORATION

Commémoration du 11 novembre

La municipalité et l'association d'anciens combattants invitaient les Cénacais à venir les rejoindre pour participer à la cérémonie officielle de l'armistice de la Grande guerre.

Inscription listes électorales

En mai et juin prochain auront lieu l'élection présidentielle et les élections législatives. Pour participer à ces scrutins, si vous n'êtes pas encore électeur sur la commune de Cénac, pensez à vous inscrire sur les listes électorales, à la mairie, avant le 31 décembre 2016 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

ENVIRONNEMENT

Collectivité publique et pesticides

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté une loi de transition énergétique visant l'objectif du ZÉRO pesticide dans les espaces publics en 2017 et dans nos jardins en 2019.



Au 1^{er} janvier 2017, il sera interdit aux communes d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Les pesticides ne pourront plus être vendus en libre-service aux particuliers.

En 2019, la mise sur le marché, la délivrance et la détention de produits phytosanitaires seront également interdites pour les particuliers.

Pourquoi zéro phyto ?

Par contact ou par inhalation, la manipulation et l'utilisation de ces produits sont dangereuses pour notre santé, celle de nos agents techniques ainsi que celle de nos animaux de compagnie. Pulvérisés sur les trottoirs, les caniveaux et dans nos jardins, ces produits se déposent sur les tenues de travail, sous nos semelles ou sur les pattes des animaux, ils entrent dans nos maisons.

Par ruissellement et infiltration, les pesticides polluent nos ruisseaux et nos sous-sols. Ils dégradent la qualité de l'eau à l'état naturel et mettent en péril la biodiversité locale. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir proliférer des algues vertes en bordures de ruisseaux, de voir certaines espèces aquatiques victimes de mutations génétiques. Les abeilles et autres insectes meurent et c'est tout notre écosystème local qui est affecté.

Mise en pratique sur la commune

La commune de Cénac a choisi d'anticiper cette loi et n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis cette année 2016.

Des produits biologiques dits « naturels » autorisés par la réglementation pourraient les remplacer, ils sont plus coûteux et demandent une quantité d'utilisation plus importante. De ce fait, dans un souci de maîtrise des coûts budgétaires de plus en plus lourds, la commune choisit d'explorer d'autres alternatives.

Aussi, en partenariat avec des entreprises spécialisées en espaces verts et l'Association de réinsertion professionnelle R.E.V, nous testons le désherbage mécanique des caniveaux, ainsi que le désherbage manuel. L'utilisation et l'acquisition éventuelle d'un brûleur thermique sont également à l'étude.

À l'évidence, ces nouvelles pratiques vont générer des interventions plus nombreuses. Or, notre équipe technique composée de cinq agents, ne pourra absorber en totalité cette surcharge de travail.

Il va donc nous falloir accepter de voir pousser l'herbe plus longtemps.

Rappelons cependant que l'herbe n'est pas sale et que les trottoirs enherbés ne sont pas un fléau. L'herbe permet une meilleure infiltration de l'eau et permet également de réduire le ruissellement qui abîme très rapidement les voies d'accès piétonnes et routières. Dans un souci de protection de notre environnement, il est absolument nécessaire que s'opère une véritable prise de conscience collective ou chacun, par ce petit effort citoyen, se rende acteur de cette démarche environnementale.

Au 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de Communes s'agrandit

De 7 communes en 2016, la CDC des Portes-Entre-Deux-Mers passera à 11 communes en accueillant Lignan, Tabanac, Langoiran et Le Tourne. Nouveau périmètre, nouvelles compétences.

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 fixe un seuil minimum de 15 000 habitants pour les CDC. Grâce à l'arrivée de 4 nouvelles communes, notre CDC comptera près de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2017. Les habitants pourront ainsi bénéficier de davantage d'équipements et de services puisque la CDC intégrera les équipements existants dans les nouvelles communes, comme par exemple le pôle multi-accueil de Le Tourne ou encore la crèche de Langoiran.

MAIRIE

Plaine des Sports : point d'étape

Bien qu'inachevés, les travaux de la plaine des sports donnent, d'ores-et-déjà, un aperçu de ses futurs contours.



Projet phare de la réhabilitation, le skate-park a fière allure. Déjà de par ses dimensions : 36,41 m x 6,01 m. Composé de 5 modules tout en béton fabriqués dans les Landes par la société Kaso, livrés puis déposés le 7 novembre dernier, le poids de la rampe de lancement est à lui seul éloquent : 18 375 kilos, tandis que l'ensemble des quatre autres modules avoisine les 14 405 kilos. Auparavant, il aura fallu couler trente mètres cubes de béton ferrailé pour ce qui constitue désormais la piste de glisse. Une fois la couche primaire d'accroche appliquée, au même titre que la finition en terme de

peinture, le skate-park sera opérationnel, pour le plus grand plaisir des nombreux pratiquants impatients de l'utiliser.

À proximité, le secteur dédié à l'enfance a vu s'ériger sur son périmètre, deux structures de jeu, avec accès pour les personnes à mobilité réduite. Des plantations viendront égayer la partie zen du projet, reliée par des cheminements en calcaire renforcé. Les conditions climatiques actuelles ne permettront pas à l'ensemble d'être achevé définitivement avant avril 2017.

En attendant, l'accès au chantier de la PdS est rigoureusement interdit au public.

PORTRAIT

Jean-Marc Constantin

Figure Cénacaise emblématique, adjoint aux bâtiments de 1983 à 1989, Jean-Marc Constantin publie, avec son épouse, un ouvrage de 355 pages, édité à compte d'auteur et tiré à 300 exemplaires, intitulé sobrement « Cénac en Entre-deux-Mers ».



Le duo définit cette livraison comme « la mémoire enfouie des Cénacais, ni roman, ni livre scientifique, mais un voyage dans l'espace et le temps ».

Marie Constantin, ancienne enseignante en lettres modernes, admet « parler le même langage que mon époux, d'où notre complémentarité et une complicité sans faille qui dure depuis 45 ans ». Archiviste

officiel de la commune depuis 1989, Jean-Marc Constantin, 89 ans a accès à des documents dont les plus anciens remontent à la Révolution. Lui seul est mandaté, ainsi que le maire, pour les consulter, ce dont ne se prive pas notre homme, curieux, bavard, arpenteur inlassable du territoire, véritable passeur de mémoire. « Nous avons voulu restituer aux habitants ce qui leur appartient » clament-ils en chœur.

Aussi nous prennent-ils par la main et déroulent une chronologie qui s'étend de la préhistoire à nos jours au travers d'une quarantaine de chapitres, fourmillant d'anecdotes riches en détails.

Assurément un livre référence, qui a nécessité deux ans de travail. Si Marie ressent désormais « un grand vide », Jean-Marc a déjà un autre projet en tête : les finances de la commune de la Révolution à aujourd'hui. Infatigable !

ASSOCIATION

Université du Temps Libre

Depuis quelques années déjà l'UTL (université du Temps Libre de Créon) propose des ateliers informatiques à ses adhérents.

Ces ateliers ont lieu les mercredis et samedis après-midi dans la salle informatique de notre école. Ils s'organisent autour de thèmes précis dont on peut trouver la liste sur le site de l'UTL (www.utlcreon.org).

La convention d'objectifs signée entre la mairie de Cénac et l'UTL cette année prévoit la possibilité pour un certain nombre de Cénacais de pouvoir participer gratuitement à ces ateliers (2 Cénacais par ateliers).

Vous pouvez, si vous le souhaitez, et en fonction des thèmes abordés dans les ateliers, faire acte de candidature auprès des services de la Mairie.

La commission Solidarité étudiera toutes les demandes et les priorisera en fonction de la situation des demandeurs (chômeurs, personnes bénéficiant des minima sociaux, étudiants, personnes isolées,...).

Contact : 05 57 97 14 70

PROJET

Salle Multi-activités



Le Conseil municipal du 20 octobre dernier a validé le plan de financement prévisionnel d'une salle multi-activités. Le lancement des appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre de ce projet va être proposé dans les jours à venir. Cette salle sera construite en lieu et place de la Maison pour Tous qui sera détruite pour l'occasion. Cette Maison pour Tous ou Mille Clubs construite dans les années 70 était livrée en kit et assemblée par les Cénacais de l'époque. Si vous faisiez partie des équipes qui ont participé à la construction de cette maison, merci de contacter la Mairie.

Contact : 05 57 97 14 70

Bois de chauffage

Le CCAS de la commune met à disposition du bois de chauffage pour les familles ayant de faibles revenus.

Contact Mairie : 05 57 97 14 70

RETOUR EN IMAGE SUR

Octobre Rose



Le 1er octobre dernier, l'association de Gym a fait bouger Cénac pour Octobre Rose.

Game Soup



Une rencontre intergénérationnelle pour cuisiner et jouer dans le cadre de la semaine bleue

Bibliothèque



Atelier d'écriture à la bibliothèque de Cénac, autour de Renaud Borderie pour écrire Cénac, son Cénac en évoquant des souvenirs et des rencontres avec notre village.

Atelier langage des signes



Le 5 novembre dernier était organisé à l'école un atelier pour apprendre le langage des signes

Soirée Cabaret Jazz



L'association Jazz 360 proposait le samedi 5 novembre une soirée Cabaret Jazz avec le Trio Marcelle (photos : Christian Coulais).

SOIRÉE DE NOËL

Pourquoi la grenouille est-elle si cabotine ?

Pièce de théâtre organisée dans le cadre des TAP, par la mairie et en partenariat avec la Compagnie Marion Mirbeau. À la suite de la pièce, soirée africaine organisée par l'APE (Association des Parents d'Elèves) et animée entre autre par l'association PERCU ETHNIC.

Au programme restauration, musique et danse.

Vendredi 16 décembre - Salle Culturelle



AGENDA

Accueil des nouveaux habitants
Vendredi 9 décembre - 19h00 - Mairie

Présentation du livre de Jean-Marc et Marie Constantin « Cénac en Entre-Deux-Mers »
Vendredi 9 décembre - 19h30 - Salle Culturelle

Arbre de Noël de l'ASCL Rugby
Samedi 10 décembre - Salle culturelle

Soirée de Noël avec pièce de théâtre « Pourquoi la grenouille est-elle si cabotine ? »
Vendredi 16 décembre - Salle Culturelle

Concert de Charivari
au profit de la recherche contre la mucoviscidose
Samedi 17 décembre - Eglise

Vœux du Maire
Vendredi 6 janvier à 18h00 - Salle culturelle

Pièce de théâtre « Le saut du lit » par la Cie théâtrale de Fargues St Hilaire
Samedi 7 janvier - Salle culturelle

Galette du FCPE2M
Samedi 14 janvier - Salle culturelle

Concert du groupe l'Am Stram Gram »
Samedi 21 janvier 20h30 - Salle culturelle

Repas des Aînés
Dimanche 29 janvier - Salle culturelle

Concert des Ateliers Groupes de l'Asso musicale
Samedi 4 février - Salle culturelle

Transport

NOUVEAU



Transgironde propose depuis le 1^{er} septembre une ligne reliant Créon au domaine universitaire. En effet nouvelle la ligne 406 passe par Camblanes et Latresne avec 4 allers-retours par jour en semaine.

Renseignements : transgironde.gironde.fr

Bancs publics



Les 24, 25, 26, 27 octobre derniers la municipalité a proposé un atelier citoyen autour de la construction de bancs publics organisé par le Pôle territorial du Cœur de l'Entre-deux-Mers. Ces bancs sont maintenant installés en bordure du Bois Desfonseau, côté allée de l'Amitié.

Cénac Infos

Journal municipal édité par la Mairie de Cénac
Tél. 05 57 97 14 70
cenac.33.mairie@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Catherine Veyssey
Élu à la communication : Jean-Christophe Dudreuil

Ont participé à ce numéro : Catherine Veyssey, Jean-Christophe Dudreuil, Éric Latouche

Photos : Jean-Christophe Dudreuil

Impression : Graphits, tirage à 1000 exemplaires
Astreinte Mairie : Tél. 06 75 24 19 29

www.mairiedecenac33.com